

Les nouvelles d'Anost

Journal trimestriel d'information municipale

N° 12

Deuxième trimestre 2011

ÉDITORIAL



Nous voici aujourd'hui à mi-parcours de l'actuel mandat municipal. Le temps est-il venu d'en dresser un premier bilan d'étape ? Sans doute en partie.

Ce premier bilan, vous l'avez par la consultation régulière des bulletins municipaux que nous avons souhaité faire paraître régulièrement chaque trimestre, et tout particulièrement ceux de Janvier qui résument précisément tous les travaux et améliorations collectives apportées au fonctionnement et à l'animation de la commune d'Anost.

12 numéros à ce jour et de nombreuses pages présentant les actualités quotidiennes, cela marque bien notre volonté d'informer de ce qui concerne la vie communale et surtout l'intérêt général et l'avenir d'Anost.

Ce bilan et cette actualité, vous l'avez aussi pour ceux qui s'adonnent à Internet, sur le site d'Anost, régulièrement mis à jour : www.anost.com.

Depuis 3 ans, nous nous sommes entièrement consacrés à l'action municipale d'abord, et intercommunale ensuite parce qu'aujourd'hui plus qu'hier, les choix et les finances pour Anost sont aussi décidés à Autun, à Mâcon, à Dijon et à Saint-Brissson.

Aussi le temps et les responsabilités intercommunales, tant à la Communauté de Communes, et en priorité, qu'au Pays de l'Autunois Morvan et qu'au Parc du Morvan, doivent-elles occuper pour la municipalité, le Maire en particulier, une place éminente, pour faire avancer, avec réflexion, détermination, et une volonté opiniâtre et constante nos projets et faire valoir Anost au quotidien à l'extérieur.

Nous serons dorénavant épauler aussi dans cette tâche au Conseil général de Saône-et-Loire par Jean-Baptiste PIERRE, brillamment élu le 20 mars dernier conseiller général du canton de Lucenay-l'Évêque, Michèle Desmoulin, maire d'Anost dans le mandat précédent, en était sa suppléante.

Aussi et plus que jamais, au-delà des divergences de style, nous devons faire preuve de responsabilité collective et j'en appelle aujourd'hui à mi-parcours de ce mandat municipal, à la cohésion de tous face à l'unité et à l'avenir de notre commune. Agissons tous dans le même sens car nous devons bien prendre conscience que de tous côtés, les nuages assombrissent le ciel : désengagement des services de l'Etat, baisse des dotations, difficultés financières des collectivités face aux charges qu'on leur transfère sans qu'elles ne soient toujours accompagnées des ressources correspondantes, imposition par le législateur de normes pour certaines inadaptées aux communes rurales, réduction des services publics, menace sur nos écoles rurales, désertification médicale...

A chacun d'apprécier le sens de l'action de chacun. Nous n'oublions pas, quelques soient les difficultés vécues, que le Morvan est une terre indépendante et autonome où chacun a à cœur de se prendre en charge lui-même et de ne pas attendre tout de l'autre ou des autres.

Vous trouverez dans ce nouveau bulletin toute l'actualité d'Anost : travaux 2011, présentation du budget, et différents points d'information, ainsi que l'habituelle rubrique « Rétrospective » des faits marquants écoulés.

Bonne lecture attentive et assidue.

Jean-Claude NOUALLET,
Maire d'Anost.

PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ANOST

*Le vendredi 27 mai à 18 h
et le vendredi 1^{er} juillet à 20 h 30*

VŒUX

Comme il est de tradition, chaque année débute sur la commune par une journée de vœux et de partage. Ne dérogeant pas à cette règle, cet après-midi de réjouissances s'est déroulé le 15 janvier dans une salle des fêtes bondée. Après être revenu en images sur l'année passée et avoir dévoilé une partie des projets de 2011 (création d'une chaufferie bois, réfection des places, etc...), l'ensemble du conseil municipal a ensuite partagé le verre de l'amitié avec des administrés avides de réponses à diverses questions.



LES POISSONS NE MANQUENT PAS

Réunis courant janvier à la mairie pour leur assemblée générale, les membres de « la gaule Anostière » ont pris la décision de ré-empoissonner comme l'année passée. 60kg de truites fario ont ainsi été lâchés au mois de février et 50kg l'ont été mi-avril. Les pêcheurs ont ainsi tout le loisir d'attendre l'ouverture de la pêche au brochet programmée pour le 14 mai.



À VOTRE ÉCOUTE

Ce bulletin d'informations est le vôtre. N'hésitez pas à le diffuser largement autour de vous et ainsi faire connaître la vie de votre village au plus grand nombre. Le site internet est également disponible à l'adresse www.anost.com

LES POMPIERS À LA UNE

Début d'année chargée pour les pompiers volontaires du centre de secours de la commune. Après avoir fait des heureux avec la traditionnelle remise des prix de la tombola des calendriers, les membres du centre ont été mis à l'honneur à leur tour lors du banquet annuel qui s'est déroulé dernièrement. Venant saluer le travail de 11 pompiers des rangs du centre de la commune, pas moins de 28 diplômés ont été remis par de nombreux officiels venus pour l'occasion. Lors de cette journée, Richard Hannover s'est vu épinglez la médaille d'argent qui souligne ses 20 années d'engagement sans faille au sein de ce corps d'élite. Toujours disponibles malgré leurs obligations professionnelles et privées, il est important de savoir qu'en 2010, les membres du centre de secours d'Anost sont intervenus 105 fois.

Elles se décomposent comme suit :
60 secours à victime
8 accidents
13 feux
23 opérations diverses



Il est à noter que durant cette soirée, Jeannot Bigeard a reçu un cadeau de la part de tous ses collègues afin de saluer son engagement à leurs côtés. En effet, depuis plus de 24 ans, Jeannot est trésorier de l'amicale des pompiers et répond systématiquement présent à chaque sollicitation.



DES TRAVAUX RÉCEPTIONNÉS

Les travaux concernant la création de deux logements à l'étage de l'école ont été réceptionnés officiellement au mois de février. Réunis sur place, les élus, l'architecte et les entreprises ont procédé aux dernières vérifications d'usage avant de signer les documents. Loués dès leur achèvement, ces logements ont pour vocation d'aider les jeunes à venir s'installer sur la commune. Grâce à une convention signée avec le département, les loyers particulièrement attractifs permettent de remplir cette mission.



UNE NOUVELLE BIÈRE À DÉCOUVRIR

Depuis le début de l'année, l'activité économique et touristique de la commune s'est étoffée avec l'arrivée d'une brasserie. Créée par Stéphane Sygiel, cette nouvelle entreprise installée au lieu-dit « les Graillots » devrait rencontrer un franc succès. Proposant de la bière blonde, brune, rousse et blanche, cette nouvelle activité permettra à Anost de rayonner encore plus loin. Mise en bouteille à la fin de ce mois, la première livraison de ce breuvage est très attendue, tant par son créateur que par les futurs clients. En attendant, il est possible de visiter la brasserie en prenant contact avec Stéphane Sygiel au 06.08.05.31.04.



LE COMITÉ DES FÊTES SE PORTE BIEN

Réunis au mois de février, les membres du comité des fêtes ont présenté un bilan positif dans tous les sens du terme. Revenant sur les activités 2010, les membres présents ont indiqué que l'ensemble des manifestations avaient permis à l'association d'engranger quelques substantiels bénéfices. Dans ces conditions, le bal du 14 mai prochain, le vide grenier du 2 juin et le jambon à la broche du 18 juin auront une saveur encore plus agréable.



THÉ DANSANT À GUICHET FERMÉ

Le thé dansant du 13 mars a été victime de son succès. Alors que celui de l'an dernier avait été calamiteux, l'édition 2011 a obligé les organisateurs à refuser des entrées. Compte-tenu de cette affluence, il n'y a rien d'étonnant à ce que boissons et pâtisseries aient trouvé preneur très rapidement.



MARCHÉS

L'association des « foires et marchés » a tenu sa 1^{ère} assemblée générale fin février. Revenant sur ses 3 années d'existence, ses membres ont confirmé que la structure a trouvé sa vitesse de croisière. Grâce à cela, de nombreux rendez-vous conviviaux verront le jour bientôt.



COMMÉMORATIONS

Le 19 mars, la commune a commémoré le souvenir de tous les disparus des événements qui se sont déroulés en Afrique du nord. Conjointement avec les communes de Cussy-en-Morvan, la Petite Verrière et Roussillon-en-Morvan, de nombreux élus et concitoyens se sont recueillis sur les monuments des différents villages. Cette année, Anost ayant eu le privilège de terminer cette matinée de cérémonies, un verre de l'amitié a été proposé à l'issue dans une salle des fêtes bien vite remplie par l'ensemble des participants.



LA FÊTE DU LIVRE ARRIVE

L'assemblée générale de l'association « livres en pâtures » s'est tenue fin février. Chargée d'organiser la fête du livre sur la commune, ses membres ont indiqué qu'ils étaient fin prêts pour la prochaine qui se déroulera les 23 et 24 juillet prochain. Pour célébrer comme il se doit cette 15^{ème} édition, les organisateurs ont décidé de proposer quelques surprises sans pour autant bousculer les habitudes. Cette année, comme l'an dernier, la fête se déroulera répartie sur différents sites. Salle des fêtes, bibliothèque, parvis, MPO et salle de cinéma seront ainsi mis à contribution. En plus des auteurs présents, de nombreux rendez-vous tels que rencontres, spectacles, découvertes et concours seront également proposés.



UNE SOIRÉE POUR CLÔTURER L'ANNÉE GENET

Courant janvier, une ultime soirée consacrée à Jean Genet a été proposée dans la salle de cinéma. Achevant le travail consacré au célèbre auteur Morvandiau d'adoption par Jean-Pierre Renault et Philippe Dodet, la projection du film interactif « le vieil enfant » a permis à beaucoup de mieux comprendre le parcours étonnant de cet écrivain atypique. À l'issue de la projection, le public a pu questionner tout à sa guise le réalisateur et le narrateur de ce portrait. Bien évidemment, les protagonistes ne se faisant pas prier, la soirée a bien vite tourné au débat d'idées.



UNE CHOUROUTE ET DE LA BONNE HUMEUR

À la mi-mars, la traditionnelle choucroute organisée par le club des aînés a encore remporté un très vif succès. Venus passer une journée joyeuse, une soixantaine de convives, installés dans la salle des fêtes, ont navigué entre tables et piste de danse. Car en plus de proposer un excellent repas préparé par Patrick Tallenaye, les organisateurs avaient confié l'animation musicale à Edouard. Spécialistes l'un comme l'autre des rendez-vous réussis, la choucroute 2011 n'a fait que des heureux, si bien du côté des participants que des organisateurs.



Ce qui va changer à Anost en 2011

GRANDE RUE DES GALVACHERS (RD 2)

Aménagement du stationnement pour sécurisation

- depuis le haut du bourg jusqu'au carrefour des Européens
- dans toute la traversée d'agglomération

Réalisation : Été 2011

BÂTIMENT MAIRIE

- Réaménagement de l'espace
- Raccordement chauffage à la chaufferie au bois

BÂTIMENT SALLE DES FÊTES

Fin des travaux de rénovation Hall et Bibliothèque

PLACE DE LA MAIRIE

- Aménagement de places réservées aux handicapés
- Aménagement autour du monument des Déportés et Résistants

CHAUFFERIE BOIS

Par réhabilitation de l'ancien local dit « Garage de la Poste »
Bâtiments reliés à la chaufferie d'ici 2012 : école, logements, salle des fêtes et mairie, maison du patrimoine oral

Coût total : 630.000 €
Taux de subvention : 80 %
A la charge de la commune : 86.000 €

Début des travaux : Juillet 2010
Fin des travaux : Janvier 2012

RUE DES GRELODOTS (Rue du Dr René ROY)

Réfection complète de l'adduction d'eau sur toute la longueur de la voirie depuis la RD 2 jusqu'à la jonction de la Route de la Croix de Joux

Coût total prévisionnel : 75.000 €
A la charge de la commune : 31.500 €

Date des travaux : Septembre 2011

ACHAT MAISON "SWANN"

En vue d'une future réhabilitation dans le but de faire communiquer la Place de l'Eglise avec la Propriété Mochon

Coût de l'acquisition subventionné par le Conseil régional de Bourgogne (Dispositif Village Avenir)

PLACE DE L'ÉGLISE

- Réfection des branchements d'eau
- Réfection de la collecte des eaux pluviales
- Trottoirs et voirie
- Réfection du mur et de l'escalier central
- Revêtement de surface et réaménagement du parvis de l'église
- Aménagement de stationnement pour priorité de l'accès aux commerces et services

Coût total en 2011 : 140.000 € à la charge de la commune

Début envisagé des travaux : Automne 2011

RUE DE LA BOUCHERIE

Réfection totale voirie et accotements

Travaux de l'automne 2011 au printemps 2012
Coût total : 18 000 €

RUE DE LA BOULANGERIE

Réfection totale voirie et accotements

Travaux de l'automne 2011 au printemps 2012
Coût total : 22 000 €



Et aussi

à VAUMIGNON :

- Mur de soutènement pour la sécurisation de la voirie intercommunale de Vaumignong à Athez

Coût total : 56.000 € à la charge de la C.C.A.

dans le secteur DRONT, LA BUSSIÈRE, LES GAUDRYS, LES CHEVANNES :

- Réfection totale de la route du carrefour RD 2 jusqu'au carrefour Dront - La Bussière : 65 149 €
- Couche de surface et de stabilisation Les Chevannes - La Bussière : 15 075 €

DÉNOMINATION DES RUES

- 2^{ème} phase de programme de signalisation
- Bourg d'Anost, Bussy, Corcelles, Varin : Été 2011

Commune d'Anost

Présentation du Budget Primitif 2011

Le fonctionnement

		Divers 17 000 €
Charges de personnel 195 100 €		Produits des services 174 500 €
Charges de gestion courante 341 300 €	DÉPENSES 662 800 €	RECETTES 662 800 €
Intérêts d'emprunt → 7 500 €		Dotation Etat 251 300 €
Imprévus 9 011 €		Contributions directes 220 000 €
Autofinancement investissement 109 889 €		

Les grandes orientations du Budget communal 2011

Il importe, chaque année budgétaire, de bien définir les orientations du budget communal. Ces orientations ont été votées par le Conseil municipal par 9 voix pour et 5 abstentions.

Voici l'extrait principal de ces orientations sur lequel le conseil municipal s'est prononcé :

Les bons résultats obtenus en 2010 sur la réalisation du budget, comparée à 2008 :

- ♦ Augmentation de l'épargne brute de 33.414€ en 2 années, soit 13.5 % par an
- ♦ Augmentation des recettes de 64.857 € sur ces 2 dernières années, soit 5.5 % par an
- ♦ Augmentation des dépenses limitée à 31.443 € soit 3.4% par an

permettent d'ouvrir des perspectives dynamiques sur l'évolution à moyen terme de notre fonctionnement et de nos investissements communaux à venir.

2 axes paraissent prioritaires sur les années à venir :

- ♦ **L'organisation des services municipaux**
- ♦ **La qualité des investissements communaux**, tant en rénovation qu'en nouveaux équipements

⇒ La répartition du différentiel Recettes-Dépenses entre ces 2 axes doit être recherchée et arbitrée en bonne connaissance des conséquences des choix opérés.

En ce qui concerne 2011, les 2 axes précités seraient traduits de la manière suivante :

① Un renforcement de **l'organisation des services municipaux**, démarche amorcée en 2010, par

⇒ Le recrutement à temps partiel (mi-temps) d'un agent chargé de l'organisation des services municipaux.

⇒ La création d'un poste d'agent d'accueil touristique et de communication, par transformation d'un contrat aidé à temps partiel (20h/35).

Cette création est notamment gagée par l'accroissement des recettes de fonctionnement des équipements d'hébergement touristiques communaux (+ 13 400 € sur 2 ans pour Dront, soit 21.5 % par an).

⇒ Le renouvellement du contrat d'agent technique à mi-temps sous forme de contrat aidé. (Décision obtenue le 28.03.2011).

② La réalisation de 2 investissements programmés et déjà délibérés par les conseils précédents.

⇒ **La chaufferie-bois :**

Inscrite pour un montant total de 630.000 € TTC, elle sera financée à 80 % par des crédits publics (Europe, Conseil régional, Conseil général, ADEME).

La TVA payée sur les travaux fera l'objet d'un emprunt relai spécifique en l'attente de son reversement à l'année n+1 (105.000 €).

L'autofinancement restant à la charge de la commune sera couvert par le recours à un emprunt à hauteur de 86.000 €, durée 15 ans dont les annuités correspondent aux économies attendues sur le coût de la chaleur produite. Le retour sur investissement serait théoriquement pour sa part inférieur à la durée de ce remboursement.

⇒ **Les Places d'Anost :**

Étalées initialement sur 2 années budgétaires, il serait inscrit dès 2011 une première tranche de travaux couvrant le secteur « Place de l'Eglise ».

Couplés à un programme de voirie (rue de l'Eglise vers la boucherie et rue de la Cure vers la boulangerie) complémentaire à hauteur de 40.000 €, un programme de rénovation du réseau d'assainissement et de branchements d'eau vers les riverains concernés, (cf budget annexe), le montant de cette première tranche d'aménagement de type « Cœur de village » est proposé pour une enveloppe de 140.000 €

Des recherches de financement sont en cours. Par prudence, aucune somme n'est proposée en recettes.

L'investissement

Chaufferie Bois 630 000 €		Subventions 500 000 €
Place de l'Eglise 140 000 €	DÉPENSES 1 011 000 €	RECETTES 1 011 000 €
Travaux voirie 70 000 €		Emprunt 216 000 €
Travaux bâtiments 50 000 €		Récupération T.V.A. 30 000 €
Mobilier 38 000 €		Vente Actif 33 000 €
Acquisitions 58 000 €		Excédent + Autofinancement 2011 232 000 €
Remboursement capital 15 000 € →	Imprévus 10 000 €	

③ En dehors de ces 2 programmes ciblés prioritaires et qui occasionnent de nombreux travaux dès l'été 2011 et plus particulièrement à l'automne, plusieurs autres séries d'opérations inscrites au Budget Primitif. Il s'agit :

⇒ De travaux sur divers bâtiments communaux :

- ◆ Pour permettre leur futur raccordement à la Chaufferie-bois, en les équipant d'un système de chauffage adapté (logement école, mairie,...)
- ◆ Pour répondre à la demande de travaux prioritaires sur l'église d'un système de chauffage rénové
- ◆ Pour améliorer l'accueil du public et les conditions de travail des agents et élus municipaux (travaux mairie)
- ◆ Pour poursuivre le « rafraîchissement » du bâtiment salle des fêtes, bibliothèque
- ◆ Pour des travaux d'amélioration ou de réfection des hébergements municipaux (Dront, Athez, Camping).

50.000 € seraient inscrits sur ce chapitre.

⇒ Des travaux de voirie arrêtés par la Commission 3 : 70.000 € inscrits ; en augmentation de 20.000 € par rapport à 2010 (+ 40%).

⇒ D'acquisition de matériel et de mobilier, notamment l'achat d'un nouveau broyeur. Enveloppe totale proposée : 38.000 €

⇒ De travaux importants de rénovation du réseau d'eau (secteur Grelodots), programmé en 2011 en prévision de la réfection à venir de la voirie intercommunale correspondante. Montant programmé : 75.000 €

Sera également réservée une somme de 10.000 € en prévision d'extensions et de raccordements futurs des réseaux d'eau et d'assainissement collectifs.

④ La commune d'Anost a signé en 2010 une convention « Village Avenir » avec le Conseil régional de Bourgogne, qui a permis la réalisation de 2 studios à l'École d'Anost.

En 2011, l'acquisition par la Commune d'une maison située près de l'église (dite maison Swann) est envisagée, couverte par la vente récente de la maison « AKKHUS ».

Cet achat permettra notamment de faire communiquer les terrains de la propriété « Mochon » avec le nouvel espace rénové de la place de l'Eglise.

Une subvention à l'acquisition prévue dans le cadre du dispositif « Village Avenir » est attendue. Elle n'a pas été budgétisée dans le BP 2011.

Cette acquisition permettra la relance de la réflexion sur la création future de nouveaux logements locatifs.

Les mobil homes du camping municipal sont à changer, étant en état de vétusté avancée.

Une prévision d'achat de 2 nouveaux mobil homes d'occasion couverte par un emprunt de 5 ans payé par les recettes attendues de locations saisonnières, a été inscrite pour un montant global de 25.000 €

Enfin, ont été reportés divers travaux ou acquisitions programmés dans les budgets précédents et non achevés ou payés en 2010 :

Signalétique, Chapelle de Velée, bancs et panneaux d'information, réseau d'eau de Corterin.

***Vous trouverez dans la page centrale de ce bulletin
l'illustration de tous ces travaux 2011***

TAXE D'IMPOSITION 2011

Le Conseil municipal a décidé, pour 2011, de maintenir les mêmes taux d'imposition que pour 2010 à la majorité (11 voix pour, 1 contre et 2 abstentions), autrement dit de ne pas « augmenter » les impôts locaux.

Ces taux sont ainsi répartis :

Taxe d'Habitation	9,18 %
Taxe Foncier Bâti	12,66 %
Taxe Foncier Non Bâti	24,96 %

RIX DE L'EAU

Une augmentation de l'abonnement limitée à 2 %.

Prix du m³ consommé :

Nouveaux tarifs 2011 (délibération du Conseil municipal du 24 septembre 2010)		Eau	Assainissement
	0 à 200 m ³	0,87 €	0,49 €
Abonnement Eau 100 €	200 à 400 m ³	0,67 €	0,41 €
Abonnement Assainissement 57 €	plus de 400 m ³	0,40 €	0,30 €

CIVISME

A Anost, comme dans toute communauté, nous sommes régulièrement saisis de remarques ou de plaintes, amiables souvent, déplorant le manque de civisme ou de respect de chacun devant le bien commun, la tranquillité, la sécurité, la salubrité, la propreté... Il serait long et fastidieux de faire l'énumération de tout ce qui remonte... souvent justement d'ailleurs.

Alors, à chacun de voir devant sa porte, en même temps, avant de voir celle de l'autre ou du voisin.

Pour que chacun comprenne, quelques exemples :

- Les points de collecte sélective (bornes à emballage, papiers, verres installées dans le Bourg, à Vaumignon, au Pont Sauron, bornes à verre disséminées dans les hameaux...):

Veillez à ne rien y poser d'autres, surtout pas à côté, veillez à bien laisser propre le sol autour des bornes.

- Vitesse des voitures.

Respectez les limitations de vitesse dans la traversée des bourgs et hameaux.

Soyez très prudent aux endroits où la visibilité est réduite, mieux que quiconque vous connaissez les endroits dangereux où il faut particulièrement prendre des précautions...

- Les chiens.

Veillez à ne pas les laisser divaguer en permanence, pour la propreté et la sécurité notamment.

Veillez à leur apprendre à faire leurs besoins ailleurs que devant les entrées de l'école, de la poste, de la mairie et des monuments aux morts, à la zone de baignade ou dans tout autre lieu public de passage.

Cela va de soi, mais...

Veillez à respecter les interdictions de baignade au bassin Pierre Humbert et évitez les aboiements intempestifs.

- Stationnement des voitures.

Prochainement la commune matérialisera au sol le stationnement à cheval sur les trottoirs de l'axe principal dans la traversée du bourg (Grande Rue des Galvachers).

Le stationnement sur la place centrale doit respecter les emplacements prévus à cet effet.

Pour la plupart d'entre nous, la marche de quelques dizaines de mètres est possible. Il faut donc laisser l'accès ouvert et libre à la place centrale d'Anost pour mieux discipliner ce stationnement libre et spacieux pour tous, permanents et visiteurs.

Bientôt, la place en bas de la mairie et du monument aux déportés et résistants sera réservée au seul stationnement « handicapés ». Alors anticipez et prenez les devants !

- Terrain Multisport, Place Centrale...

Poubelles prévues pour emballages et verre... à utiliser.

- Bruits de tondeuse, débroussailleuse.

Respectez la tranquillité, le sommeil et la sieste de votre voisin. Vous connaissez ses habitudes...

- Motos et 2 roues.

Respectez le bruit et les lieux : accès et manœuvres interdits sur l'espace baignade en dehors des parkings !!!

***Liste non exhaustive bien entendu.
Nous comptons sur votre civisme et votre engagement citoyen.
Merci à tous.***

RÉSULTATS 1^{er} TOUR ÉLECTIONS CANTONALES

Commune ANOST - Canton Lucenay-l'Évêque

<i>Commune d'Anost</i>	Inscrits	643	
	Abstentions	289	44,95 %
	Votants	354	55,05 %
	Blancs ou nuls	27	4,20 %
Jean-Baptiste PIERRE (Divers Gauche)	228	69,72 %	
Nicole DUPLOUY (Front National)	50	15,29 %	
Jean-Louis MARTIN (Divers Droite)	49	14,98 %	
<i>Canton de Lucenay-l'Évêque</i>	Inscrits	3434	
	Abstentions	1470	42,81 %
	Votants	1964	57,19 %
	Blancs ou nuls	80	2,33 %
Jean-Baptiste PIERRE (Divers Gauche)	1034	54,88 %	Elu au 1 ^{er} tour
Jean-Louis MARTIN (Divers Droite)	594	28,34 %	
Nicole DUPLOUY (Front National)	316	16,77 %	

*du nouveau
à Anost*

- Cours de Yoga (à l'École d'Anost)
Renseignements et inscriptions : Mme Chantal ZANON - 03 85 82 76 98
- Brasserie LA FOLINE - Le Pont Sauron - Stéphan SYGIEL - 06 08 05 31 04
Inauguration prévue le Samedi 4 Juin

Les Grands Rendez-vous de 2011 à Anost

*(Pour plus de précisions, se reporter au dépliant « Animations 2011 »
déjà diffusé dans les boîtes aux lettres)*

SAMEDI 28 MAI	OUVERTURE DU BAL PARQUET
JEUDI 2 JUIN	VIDE-GRENIERS
SAMEDI 18 JUIN	JAMBON A LA BROCHE - BAL
SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 JUIN	JOURNÉE NATIONALE DU PATRIMOINE DE PAYS «PATRIMOINE CACHÉ»
MERCREDI 13 JUILLET	RETRAITE AUX FLAMBEAUX - FEU d'ARTIFICE - BAL
LUNDI 18 JUILLET	MUSIQUE EN MORVAN
SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 JUILLET	SALON DU LIVRE
LUNDI 25 JUILLET AU VENDREDI 5 AOÛT	EXPOSITION DES ARTISTES D'ANOST
SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 AOÛT	FÊTE DE LA SAINT-AMOUR
JEUDI 18 AU DIMANCHE 21 AOÛT	FÊTE DE LA VIELLE
SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 SEPTEMBRE	JOURNÉES DU PATRIMOINE ET MUSIQUES DE LA LANGUE
SAMEDI 26 NOVEMBRE	FOIRE DES GALVACHERS
DIMANCHE 18 DÉCEMBRE	CONCERT DE NOËL PAR LA MATRISE DE LA CATHÉDRALE D'AUTUN